



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/SC.1/AC.5/39
30 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports routiers

Réunion spéciale sur l'application de l'AGR

Vingtième session
Genève, 9 juin 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA VINGTIÈME SESSION DE
LA RÉUNION SPÉCIALE SUR L'APPLICATION DE L'ACCORD EUROPÉEN
SUR LES GRANDES ROUTES DE TRAFIC INTERNATIONAL (AGR)*, ****

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève
le vendredi 9 juin 2006 à 10 heures

* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de le renvoyer, deux semaines au moins avant la session à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 0039) soit par courrier électronique (roadtransport@unece.org). Une photographie n'est pas nécessaire. À Genève, avant la session, ils devront se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté installé à la villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (voir le plan à la dernière page), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 73242).

** Les représentants sont informés que, si le nombre d'inscrits n'atteint pas huit personnes au 29 mai 2006, la réunion sera transformée en réunion informelle et aura lieu en anglais seulement.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour ECE/TRANS/SC.1/AC.5/39
2. Élection du Président
3. État d'adhésion à l'AGR et à ses amendements antérieurs
4. Décisions pertinentes du Groupe de travail des transports routiers (SC.1) et du Comité des transports intérieurs (CTI) ECE/TRANS/SC.1/377
ECE/TRANS/166
5. Examen des propositions d'amendements à l'AGR TRANS/SC.1/2002/3
TRANS/SC.1/2005/5
ECE/TRANS/SC.1/AC.5/2006/1
6. Questions diverses
7. Rapport de la réunion spéciale

Annexe 1 Formulaire d'inscription

Annexe 2 Plan de l'Office des Nations Unies à Genève

* * *

II. NOTES EXPLICATIVES

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Document: ECE/TRANS/SC.1/AC.5/39

1. Le premier point à examiner est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2 Élection du Président

2. La réunion spéciale élira un président pour sa vingtième session.

Point 3 État d'adhésion à l'AGR et à ses amendements antérieurs

3. La réunion spéciale recevra des informations sur les Parties contractantes à l'AGR et sur l'état des propositions d'amendements à l'AGR adoptées par le SC.1 à ses quatre-vingt-dix-huitième et quatre-vingt-dix-neuvième sessions.

Point 4 Décisions pertinentes du Groupe de travail des transports routiers (SC.1) et du Comité des transports intérieurs (CTI)

Documents: TRANS/SC.1/377; ECE/TRANS/166

4. La réunion spéciale sera informée des décisions de la quatre-vingt-dix-neuvième session (octobre 2005) du Groupe de travail des transports routiers (SC.1) qui concernent l'AGR ainsi que des décisions de la soixante-huitième session du Comité des transports intérieurs (7-9 février 2006).

Point 5 Examen des propositions d'amendements à l'AGR

Documents: TRANS/SC.1/2002/3; TRANS/SC.1/2005/5; ECE/TRANS/SC.1/AC.5/2006/1

5. Pour répondre à la demande du SC.1, la réunion spéciale est invitée à examiner les propositions de la France concernant les contrôles d'inspection des routes et les vérifications de la conformité du point de vue de la sécurité (TRANS/SC.1/2005/5). Les observations reçues de membres du SC.1 seront communiquées aux participants. En outre, la réunion spéciale est invitée à examiner si cette proposition devrait être incorporée dans l'annexe II ou faire l'objet d'une nouvelle annexe de l'AGR.

La réunion spéciale devra aussi examiner un document contenant une proposition d'amendements à l'annexe II de l'AGR communiquée par les Pays-Bas (ECE/TRANS/SC.1/AC.5/2006/1).

Point 6 Questions diverses

6. La réunion spéciale pourra examiner toutes autres questions pertinentes au titre de ce point.

Point 7 Rapport de la réunion

7. Le rapport de la réunion spéciale sera établi par le secrétariat après la session. Le texte des propositions d'amendements à l'AGR sera annexé à ce rapport pour examen et adoption par la centième session du SC.1 (17-19 octobre 2006).



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Annex 1 - Conference Registration Form

Return to secretariat by fax (+41-22 917 0039) or by E-mail (roadtransport@unece.org) and BRING THIS ORIGINAL with you. An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Date : _____

Ad hoc Meeting on the Implementation of the AGR, 9 June 2006

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.

Family Name

First Name

Mrs.

Ms.

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participating <u>From / Until</u>	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	_____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	_____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English

French

Russian

Official Occupation (in own country)

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone N°.

Fax N°.

E-mail Address

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse Yes

No

Family Name

First Name

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

